

Generali France Future Leaders



Rapport annuel au 29 Décembre 2023

Société de gestion : GENERALI INVESTMENTS
PARTNERS S.p.A. Società di
gestione del risparmio

Siège social : 4, via Machiavelli Trieste (Italie)

Dépositaire : BNP PARIBAS SA

Sommaire

Rapport de gestion

- 3 Orientation des placements
- 7 Politique d'investissement
- 16 Certification

Comptes annuels

- 20 Bilan actif
- 21 Bilan passif
- 22 Hors-bilan
- 23 Compte de résultat

Comptes annuels - Annexe

- 24 Règles et méthodes comptables
- 26 Evolution de l'actif net
- 27 Complément d'information 1
- 28 Complément d'information 2
- 29 Ventilation par nature des créances et dettes
- 30 Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument
- 31 Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan
- 32 Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan
- 33 Ventilation par devise de cotation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan
- 34 Affectation des résultats
- 40 Résultat et autres éléments
- 43 Inventaire
- 46 Annexe

ORIENTATION

IDENTIFICATION

CLASSIFICATION

Actions françaises.

OBJECTIF DE GESTION

Dans le cadre de la gestion discrétionnaire, le FCP, sur un horizon de placement recommandé supérieur à 5 ans, vise à délivrer une performance nette des frais de gestion supérieure à l'indice Cac Mid and Small (dividendes nets réinvestis – en euro) par des placements dans des sociétés de petites et moyennes capitalisations françaises.

INDICATEUR DE REFERENCE

Indice Cac Mid and Small (dividendes nets réinvestis – en euro)

L'univers d'investissement du FCP, n'est pas totalement comparable aux indices existants. Toutefois à titre d'information, la performance du FCP pourra être comparée à celle de l'indice Cac Mid and Small, créé par Euronext. Cet indice est composé des capitalisations boursières suivant les 60 premières valeurs de la cote et dont le taux de rotation annuel ajusté du flottant est de 20% minimum. Il regroupe les valeurs des indices CAC Mid 60 et CAC Small. Cet indice est valorisé aux cours de clôture et s'entend dividendes nets réinvestis.

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

1. Stratégies utilisées

La gestion s'appuie sur une sélection rigoureuse des actions (approche « stocks picking »), mise en place grâce à l'analyse financière des entreprises concernées et à la rencontre de leurs dirigeants. Les principaux critères d'investissement sont les suivants :

- la qualité du management de l'entreprise,
- les perspectives de croissance de ses résultats,
- la visibilité de ses bénéfices futurs,
- la qualité de sa situation financière.

Pour les valeurs sélectionnées, nous établissons un objectif de cours à l'achat et à la vente.

L'exposition à des marchés autres que le marché français restera accessoire.

Le FCP ne sera pas exposé au risque de change.

Le FCP peut être exposé à un large éventail de Risques de Durabilité (comme définit au sein de la section « Profil de risque »). Cependant, étant donné que le FCP est largement diversifié, il est peu probable qu'un Risque de Durabilité ait un impact financier négatif important sur la valeur du FCP.

Le FCP est classé article 6 selon le règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans les secteurs des services financiers (SFDR).

Étant donné que la société de gestion est en train de finaliser l'adoption de systèmes internes adéquats pour couvrir l'ensemble des produits mis à disposition, ce FCP, classé art. 6 conformément au règlement SFDR, ne prend actuellement pas en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Les investissements sous-jacents de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

2. Les actifs (hors dérivés)

Actions :

GENERALI FRANCE FUTURE LEADERS détiendra en permanence plus de 75% d'actions de sociétés françaises et autres titres admis dans la définition du Plan d'Épargne en actions.

GENERALI FRANCE FUTURE LEADERS investira majoritairement dans des sociétés de petites et moyennes capitalisations. Les titres susceptibles d'être sélectionnés sont des valeurs de tous secteurs.

Le degré minimum d'exposition au risque action est de 75%.

Éventuellement, l'exposition actions peut légèrement dépasser 100% et rendre occasionnellement le compte d'espèces débiteur. Ce type de configuration inhabituelle ne saurait persister dans la durée et l'exposition actions, en direct, ne dépassera pas 110%.

Titres de créance et instruments du marché monétaire :

GENERALI FRANCE FUTURE LEADERS peut faire appel de façon accessoire à des instruments du marché monétaire et obligataire. Afin de rémunérer les liquidités résultant des opérations initiées par le gérant de Generali France Future Leaders, l'actif peut être investi sur des titres de créances négociables.

L'échéance maximum des titres de créance utilisés dans le cadre de la gestion du fonds sera de 3 mois. Les titres court terme ainsi utilisés bénéficient d'une notation de haute qualité selon les analyses de la société de gestion et éventuellement d'une notation Standard & Poor's court terme A-1+ minimum ou notation équivalente dans une autre agence de notation (dans cette dernière catégorie peut-être comprise la notation équivalente de la société de gestion). La zone géographique prépondérante est la zone euro.

Parts ou actions d'OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger :

GENERALI FRANCE FUTURE LEADERS se réserve la possibilité d'investir jusqu'à 10% de son actifs en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européens, ainsi qu'en parts et actions de FIA et fonds d'investissement respectant les 4 critères définis par l'article R.214-13 du Code monétaire et financier. Ces investissements concernent essentiellement des OPCVM, FIA et fonds d'investissement monétaires dans le cadre de la gestion de la trésorerie du fonds et à titre accessoire des OPCVM, FIA et fonds d'investissement investis en actions dans le cadre de la politique d'exposition au risque actions.

Le FCP a la possibilité d'acheter ou de souscrire des OPCVM, FIA ou fonds d'investissement gérés par la société de gestion ou une société liée.

3. Les instruments dérivés

GENERALI FRANCE FUTURE LEADERS pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré. Dans ce cadre, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille ou de l'exposer aux risques actions, de l'exposer à des indices ou des secteurs d'activité. Il n'y aura pas de surexposition. Ces opérations seront effectuées dans la limite de 100% maximum de l'actif net du FCP.

Nature des marchés d'intervention :

Le FCP pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur :

- des marchés réglementés,
- des marchés organisés,
- des marchés de gré à gré.

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

Le gérant interviendra sur le risque actions (spécifique à une valeur ou relatif globalement à un indice boursier).

Nature des interventions :

Le gérant procédera à l'achat d'instruments dérivés dans une optique

- d'exposition,
- de couverture,
- de cession éventuelle.

Nature des instruments utilisés :

Les interventions se feront en particulier sur :

- Options (contrats entre deux parties par lequel l'une accorde à l'autre le droit de lui acheter – option d'achat – ou de lui vendre – option de vente un actif à un prix convenu d'avance et à une date ou sur une durée prévue par le contrat).
- Vente de calls couverts pour valoriser les positions détenues en actions.
- Vente de puts couverts par les disponibilités correspondantes sur des titres que la société de gestion souhaite acquérir.
- Swaps (contrats d'échange de flux financiers entre deux entités pendant une certaine durée) : Peuvent être utilisés occasionnellement dans le même cadre que les options.
- Achats ou ventes de contrats futures d'indices pour gérer transitoirement l'exposition globale du portefeuille.

4. Les titres intégrant des dérivés

Les éventuels bons ou droits détenus suite à des opérations affectant les titres en portefeuille sont autorisés, le FCP n'ayant pas vocation à acquérir en direct ce type d'actifs.

5. Les dépôts

Pour réaliser son objectif de gestion, le FCP pourra effectuer des dépôts auprès d'un ou plusieurs établissements de crédit et dans la limite de 10% de l'actif net.

6. Les emprunts d'espèces

De manière exceptionnelle, dans l'objectif d'un investissement en anticipation de hausse du marché ou de façon plus temporaire dans le cadre de rachats importants, le gérant pourra effectuer temporairement des emprunts d'espèces dans la limite de 10% de l'actif net auprès du dépositaire.

7. Les opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres

Néant.

CONTRATS CONSTITUANT DES GARANTIES FINANCIERES :

- Types de garanties financières autorisées : uniquement en espèces.
- Niveau de garanties financières requis : 100% du mark to market restant avec la contrepartie en question.
- Politique en matière de décote : non applicable.
- Il n'y aura pas de réinvestissement en ce qui concerne les garanties financières en espèces.

RISQUE GLOBAL

La méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPC qu'elle gère est la méthode de calcul de l'engagement.

PROFIL DE RISQUE

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Risque lié à la gestion discrétionnaire :

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, obligations). Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

Risque actions : le degré minimum d'exposition au risque action est de 75 %.

Les baisses de cours des valeurs composant l'actif peuvent avoir une influence négative sur la valeur liquidative du FCP.

Le FCP investissant majoritairement dans des sociétés de petites et moyennes capitalisations, **l'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que les marchés de petites capitalisations (small caps) sont des marchés réglementés destinés à accueillir des entreprises qui, en raison de leurs caractéristiques, peuvent présenter des risques pour l'investisseur.**

Il existe un risque que le gérant ne sélectionne pas à tout moment les meilleures actions.

Risque de perte en capital :

Le FCP ne comporte aucune garantie ni protection, le capital initialement investi peut ne pas être restitué.

La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à sa valeur d'achat.

Risque de crédit :

Risque de dégradation de la signature de l'émetteur et/ou risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements en cas de défaillance, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP.

Risque de contrepartie :

Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Ainsi le défaut de paiement d'une contrepartie pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de durabilité :

Les Risques de Durabilité sont liés aux événements environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), qui peuvent entraîner des pertes inattendues susceptibles d'affecter les investissements et la situation financière du FCP.

Les événements environnementaux concernent, par exemple, la qualité et le maintien du fonctionnement de l'environnement et des systèmes naturels, la disponibilité des ressources naturelles, la qualité de l'air, de l'eau et du sol, la production et la gestion des déchets et la protection des habitats naturels et de la biodiversité.

Les événements sociaux concernent, par exemple, l'inégalité, l'intégration, les relations de travail, l'investissement dans le capital humain, la prévention des accidents, le changement de comportement des clients.

Les événements liés à la gouvernance concernent, par exemple, les violations importantes et récurrentes des accords internationaux, les problèmes de corruption, la qualité et la sécurité des produits, les pratiques de vente.

DUREE MINIMUM DE PLACEMENT RECOMMANDEE

Supérieure à 5 ans.

RAPPORT DE GESTION

COMMISSAIRE AUX COMPTES

ERNST & YOUNG AUDIT

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

CONTEXTE ECONOMIQUE

Monde

Si la zone euro a échappé à une récession très redoutée au début de l'année 2023, sur fond de raréfaction de l'offre de gaz et de hausse des prix de l'énergie, elle a eu du mal à progresser au cours du reste de l'année. Les taux d'intérêt élevés ont freiné les investissements, tandis que l'érosion du pouvoir d'achat causée par l'inflation élevée pesait fortement sur la consommation. En revanche, l'économie américaine a surpris par sa forte résilience, les consommateurs utilisant l'excédent d'épargne lié à la pandémie et le gouvernement déployant une souplesse budgétaire qui a soutenu la demande globale. L'économie américaine s'est également avérée extrêmement résistante malgré les vents contraires liés au resserrement brutal des conditions de crédit, sur fond de difficultés dans le secteur bancaire au printemps, la faillite de SVB ayant entraîné des tensions durables parmi les banques régionales.

Le très attendu rebond de l'économie chinoise consécutif à l'abandon de la politique « zéro Covid » s'est avéré plus faible et plus court que prévu. Les difficultés du secteur immobilier qui se sont accrues durant l'été n'ont été que partiellement compensées par les mesures de relance budgétaire et monétaire.

Dans les économies avancées, les taux d'inflation ont continué de reculer par rapport aux sommets atteints en 2022, grâce à la baisse des prix de l'énergie, à des effets de base, ainsi qu'à la réduction des goulots d'étranglement au sein des chaînes d'approvisionnement mondiales. La désinflation a toutefois été beaucoup plus lente dans le secteur des services, où des tensions sur les marchés du travail ont maintenu des coûts de main-d'œuvre élevés. Cela étant, vers la fin de l'année, de nouvelles preuves de l'apaisement des tensions sur les prix sont apparues. Cela a permis aux grandes banques centrales de ralentir le rythme des hausses de taux au cours de l'année et de maintenir le statu quo au quatrième trimestre. Encouragés par la désinflation persistante aux États-Unis et dans la zone euro, les marchés ont intégré en décembre des baisses de taux supérieures à 150 points de base de la part de la BCE et de la Fed.

La Banque du Japon a résisté à la tendance mondiale au resserrement en maintenant sa politique de taux négatifs et de contrôle de la courbe de rendement (« YCC »). Elle a surpris les marchés en élargissant les plages de sa politique de YCC, autorisant ainsi une hausse des rendements, sans pour autant abandonner sa politique de taux négatifs.

Zone euro

L'activité économique dans la zone euro est restée morose au cours des douze derniers mois. Les niveaux élevés des prix de l'énergie, associés à une conjoncture mondiale peu porteuse, ont pesé sur l'activité. Pénalisée par un secteur manufacturier confronté à une récession durable et des vents contraires accrus liés au resserrement de la politique monétaire, l'activité est restée modérée. La légère amélioration intervenue au premier semestre 2023 a été suivie d'un recul de l'activité au troisième trimestre qui s'est probablement poursuivi jusqu'à la fin de l'année. Cela étant, certains signes d'une stabilisation sont apparus récemment, et le marché du travail est resté solide.

Le taux d'inflation globale de la zone euro, qui avait culminé en octobre 2022 à 10,6 % en glissement annuel, a depuis affiché une baisse continue. En décembre 2023, ce taux s'établissait à 2,9% en glissement annuel, selon une estimation rapide. Cela résulte pour l'essentiel des effets de base liés à la hausse des prix de l'énergie l'année dernière. Cela dit, les tensions liées au pipeline d'inflation ont elles aussi reflué et le taux de l'inflation sous-jacente (hors énergie et alimentation) a baissé par rapport au pic de 5,7 % en glissement annuel atteint en mars pour s'établir à 3,4 % en glissement annuel récemment. L'inflation est toutefois restée nettement au-dessus de l'objectif de la BCE, ce qui a conduit la banque centrale à adopter une politique restrictive. Elle a relevé son taux de dépôt à 4,0 % à la mi-septembre et a décidé de ne plus réinvestir les remboursements au titre de son programme régulier d'achats d'actifs (« APP »). La BCE a également annoncé que les taux resteraient à leur niveau actuel pendant plus longtemps.

ÉTATS-UNIS

En 2023, l'économie américaine a montré une résistance surprenante face à la forte hausse des coûts d'emprunt. La croissance estimée du PIB serait d'environ 2,5 %. Le principal moteur a été le dynamisme de la consommation, qui a largement bénéficié d'un stock d'épargne plus élevé que prévu, constitué au cours de la pandémie. Si la hausse des taux a pesé sur l'immobilier et les dépenses d'investissement, ces dernières ont été en partie soutenues par les dépenses d'infrastructure de l'industrie, après les importants programmes gouvernementaux visant à soutenir la transition écologique et la production nationale de microprocesseurs. Le marché du travail est resté très solide, avec un taux de chômage inférieur à 4 % en fin d'année. La demande de main-d'œuvre a progressivement reflué au cours de l'année, sans toutefois conduire à une destruction d'emplois, les entreprises préférant ne pas se séparer de leurs employés compte tenu des difficultés de recrutement rencontrées après la pandémie. L'inflation reste élevée, l'IPC sous-jacent s'établissant à 4 % en glissement annuel en novembre, ce qui marque cependant une baisse significative par rapport au pic de 6,6 % atteint en septembre 2022. Cela a permis à la Fed de mettre un terme au relèvement des taux et d'annoncer des baisses pour 2024.

Marchés émergents

En Chine, à la suite de l'abandon de la politique stricte « zéro Covid » fin 2022, le rebond du premier trimestre 2023 s'est avéré de courte durée. La consommation privée, malgré l'excédent d'épargne liée à la Covid, n'a apporté qu'un soutien modéré à l'activité. La croissance des exportations est devenue négative en mai et la production industrielle a affiché une croissance morose. Les vents contraires liés au secteur immobilier ont rapidement repris le dessus. Le gouvernement n'a pas déployé de programme d'action global, adoptant de nombreuses mesures ponctuelles qui n'ont pas réussi à dissiper le sentiment négatif. La banque centrale a assoupli sa politique monétaire, mais seulement de manière limitée. L'inflation des prix à la consommation a frôlé la déflation à plusieurs reprises, tandis que l'indice des prix à la production était largement dans le rouge. À l'image de la Chine, les pays asiatiques ont vu leurs exportations fortement pénalisées par la récession mondiale du secteur manufacturier. En conséquence, les pays asiatiques orientés vers les exportations ont vu leur croissance freinée, tandis que la demande intérieure résistait dans la plupart des pays de l'ANASE. En règle générale, le cycle de resserrement monétaire a pris fin. Dans ce même contexte, l'Inde a clairement surperformé en raison d'une économie davantage orientée sur la demande nationale que sur les exportations. Dans les pays d'Europe centrale et orientale, l'inflation a ralenti, malgré des différences selon les pays, et certaines banques centrales ont commencé à réduire leurs taux directeurs. En Amérique latine, le Brésil a enregistré une performance macroéconomique positive dans l'ensemble, avec notamment une baisse de l'inflation des prix des services, et la banque centrale a entamé un cycle d'assouplissement en août 2023. À l'inverse, la banque centrale du Mexique a maintenu son taux directeur inchangé, alors que la croissance du pays surperforait légèrement celle du Brésil. Le PIB de l'Argentine a continué à se contracter dans un contexte d'hyperinflation.

Rapport annuel 2023

Vision d'ensemble macroéconomique

La situation économique de 2023 a été principalement caractérisée par une faiblesse de la production industrielle mondiale, associée à un repli de l'inflation et à des politiques monétaires de plus en plus restrictives. Les tensions géopolitiques ont augmenté, notamment en raison de la guerre en cours en Ukraine et de l'escalade des conflits au Moyen-Orient. La zone euro est entrée dans une récession technique au second semestre. Pour l'ensemble de 2023, nous prévoyons une croissance du PIB de 0,4 %. L'inflation dans la zone euro a fortement chuté au cours de l'année, ralentissant à 2,9 % en glissement annuel en décembre, pour un taux d'inflation moyen de 5,5 %. En raison de la forte inflation, la Banque centrale européenne (BCE) a considérablement resserré sa politique monétaire, contribuant ainsi à une baisse de la demande économique globale. Elle a relevé progressivement le taux d'intérêt des principales opérations de refinancement et celui de la facilité de dépôt, les portant respectivement à 4,5 % et 4 % mi-septembre, et les a maintenus inchangés depuis. Le Conseil de la BCE a également décidé de ne pas réinvestir les montants des remboursements liés au Programme d'achat d'actifs à partir de juillet 2023, avant d'annoncer en décembre qu'il prévoyait en outre de réduire le portefeuille du Programme d'achats d'urgence face à la pandémie (« PEPP ») en 2024.

L'économie américaine a montré une résistance surprenante face à la forte hausse des coûts d'emprunt. La politique monétaire a fait l'objet d'un resserrement significatif, avec des taux d'intérêt directeurs compris dans une fourchette entre 5,25 % et 5,5 %. Néanmoins, on estime que le PIB a augmenté d'environ 2,5 %. Le principal moteur a été la consommation privée, qui a largement bénéficié d'un stock d'épargne plus élevé que prévu, constitué au cours de la pandémie. Le marché du travail est resté très solide, malgré un fléchissement progressif de la demande de main-d'œuvre au cours de l'année. L'inflation a affiché une baisse importante par rapport au pic de 6,6 % atteint en septembre 2022. Cela a permis à la Fed de mettre un terme au relèvement des taux et d'annoncer des baisses pour 2024. Nous prévoyons un taux d'inflation de 4,1 % pour 2023, contre 8 % l'année précédente. En Chine, à la suite de l'abandon de la politique stricte « zéro Covid » fin 2022, le rebond du premier trimestre 2023 s'est avéré de courte durée. Malgré les excédents d'épargne constitués durant la pandémie, la consommation privée n'a apporté qu'un soutien modéré à l'activité, tandis que la croissance des exportations était malmenée. Les vents contraires liés au secteur immobilier ont rapidement repris le dessus. Le gouvernement n'a pas déployé de programme d'action global, adoptant de nombreuses mesures ponctuelles. La banque centrale a assoupli sa politique monétaire, mais seulement de manière limitée. L'inflation des prix à la consommation a frôlé la déflation à plusieurs reprises.

Marchés financiers

En 2023, l'activité des marchés a d'abord été dominée par les niveaux d'inflation élevés et les conséquences des hausses des taux directeurs. En mars, la faillite de la Silicon Valley Bank a momentanément suscité des craintes quant à la stabilité du secteur financier. Au début de l'été, la baisse significative des taux d'inflation par rapport à leurs récents sommets a étayé les anticipations selon lesquelles la stagflation pourrait être évitée. Au troisième trimestre, les marchés ont dans l'ensemble tablé sur un arrêt du cycle de relèvement des taux d'intérêt par la Fed et la BCE. Malgré les incertitudes liées à la recrudescence des risques géopolitiques, l'optimisme sur les marchés s'est accru, porté par les prévisions d'une baisse des taux d'intérêt directeurs en 2024.

Dans ce contexte, le rendement des obligations d'État allemandes à 10 ans a chuté au cours de l'année. Toutefois, il avait commencé par augmenter pendant une bonne partie de l'année pour approcher 3 %. Le retrait de liquidités par la BCE et l'arrêt des réinvestissements des obligations d'État arrivant à échéance dans le cadre du Programme d'achat d'actifs ont également eu un impact sur les marchés. Toutefois, sous l'effet de la baisse des taux d'inflation et d'un contexte de récession, ce rendement a commencé à baisser. À la fin de l'année, il s'établissait à 2,03 %, contre 2,56 % un an auparavant. Au sein de la zone euro, les écarts de rendement entre les obligations émises par les pays d'Europe méridionale et les obligations d'État allemandes s'est resserré, les premiers bénéficiant notamment de révisions à la hausse de leur note par les agences de notation et affichant une performance économique bien supérieure à l'Allemagne.

Les marchés d'actions ont affiché une tendance à la hausse tout au long de l'année : Au cours du dernier trimestre, l'hypothèse d'un renversement des politiques monétaires des banques centrales, ainsi que les prévisions tablant sur une économie solide aux États-Unis et une amélioration dans la zone euro, ont contribué à une hausse. Le marché boursier américain a progressé de 24,4 % au cours de l'année, tandis que le marché européen affichait une croissance légèrement inférieure, à 16 %. Enfin, l'euro a gagné du terrain face au dollar américain au cours de l'année.

Perspectives pour 2024

Macroéconomie

En 2024, l'évolution économique devrait être caractérisée par la poursuite de la baisse des taux d'inflation, par les effets sur la demande des politiques monétaires restrictives et par un renversement des politiques appliquées par les banques centrales. Point positif, le cycle de contraction des stocks mondiaux du secteur manufacturier a montré des premiers signes de stabilisation fin 2023, ce qui signifie que le commerce international pourrait peu à peu sortir de son atonie. Toutefois, les indicateurs économiques à court terme de la zone euro, tels que les indices des directeurs d'achat, se trouvent à des niveaux très bas, et les récentes améliorations sont davantage attribuables aux services qu'au secteur manufacturier. Par conséquent, nous prévoyons qu'une reprise plus significative n'interviendra que plus tard dans l'année. L'inflation devrait continuer à céder du terrain, mais le taux de l'inflation sous-jacente dans la zone euro devrait rester supérieur à 2 %. Le repli de l'inflation devrait permettre à la BCE d'assouplir sa politique monétaire, et nous tablons sur une première baisse des taux en juin 2024, avec une réduction cumulée de 100 points de base d'ici la fin de l'année. Toujours pour la zone euro, nous anticipons un taux de croissance du PIB de 0,5 % et un taux d'inflation de 2,7 %.

Aux États-Unis, après la surprenante résilience de l'économie en 2023, nous prévoyons une stagnation de la production économique au premier semestre 2024, en raison des vents contraires liés à une politique monétaire restrictive et au tarissement de l'épargne constituée par les ménages pendant la pandémie de Covid-19. Nous nous attendons néanmoins à voir les signes d'une reprise au second semestre 2024 : Le principal facteur tiendra à une politique monétaire moins restrictive de la Fed, pour laquelle nous prévoyons une première baisse des taux en mai et une baisse cumulée du taux directeur de 100 points de base sur l'année 2024. Parmi les autres facteurs figurent la solidité du marché du travail, la reprise de la consommation étayée par la hausse des revenus réels et le recul de l'inflation, ainsi qu'un mouvement haussier du cycle des stocks mondiaux.

Marchés financiers

En 2024, l'évolution des marchés financiers devrait être en grande partie déterminée par la baisse continue des taux d'inflation et la réorientation des politiques monétaires vers une baisse des taux directeurs. Les incertitudes et les risques géopolitiques, tout comme le résultat de plusieurs rendez-vous électoraux majeurs, en particulier aux États-Unis, influenceront également sur l'évolution des marchés. Des distorsions des marchés de l'énergie pourraient en découler et occuper à nouveau le devant de la scène.

Dans ce contexte, la volatilité devrait rester élevée. Cependant, l'embellie attendue pour l'économie mondiale, associée à l'entrée dans un cycle de réduction des taux d'intérêt en milieu d'année, devrait améliorer les anticipations de bénéfices. Dans l'ensemble, nous prévoyons une tendance à la hausse des actifs à risque en 2024. Concernant les marchés d'obligations d'État, nous anticipons une baisse modérée des rendements dans la zone euro. Les bons du Trésor américain devraient surperformer les obligations de la zone euro, car nous estimons que les prévisions de réduction des taux de la BCE sont excessives. Le dollar américain devrait continuer à se déprécier légèrement face à l'euro.

POLITIQUE DE GESTION

2023 a été la troisième année consécutive de sous-performance des petites et moyennes capitalisations boursières françaises par rapport aux grandes, avec un gain de 4.4% (total return) pour l'indice CAC Mid&Small, à comparer à une progression de 20.1% pour l'indice CAC40. La performance de notre fonds a été sensiblement supérieure à celle de notre indice de référence.

Nous avons maintenu notre stratégie d'investissement consistant à privilégier les entreprises de qualité (rentabilité des capitaux investis élevée, potentiel de croissance significatif et peu dépendant de l'environnement économique, génération régulière de « cash-flow » libre) et à les accompagner dans la durée. De plus, nous attachons toujours une grande importance à la valorisation (actualisation des « cash flows » libres) dans notre process d'investissement.

Un certain nombre d'entreprises détenues en portefeuille ont réussi à générer une croissance dynamique en 2023, supérieure aux attentes du marché et ainsi ont vu leurs cours de Bourse s'apprécier significativement. Nous pouvons citer notamment, le laboratoire vétérinaire Virbac, le groupe de petit électroménager Seb, le leader européen dans le domaine de la blanchisserie, Elis, la société de services informatiques Sopra Stéria, le groupe de camping-car, Trigano, ou encore la société de services multi-techniques, Spie. Nous avons, par ailleurs, bénéficié de l'offre public d'achat lancée par la famille fondatrice sur la société SII, avec une prime de plus de 50%. Notre approche d'investissement rigoureuse nous a, par ailleurs, permis d'éviter des valeurs ayant très fortement chuté en 2023, comme le loueur de flottes automobiles, ALD, la société pharmaceutique, Euroapi, le producteur d'électrolyseurs, McPhy Energy, le distributeur d'ameublement de de décorations, Maisons du Monde. Ainsi, notre portefeuille comprend actuellement principalement des valeurs défensives offrant une grande visibilité et une valorisation raisonnable (- le leader du conseil en Recherche et Développement, Alten, - le groupe de laboratoires d'analyse, Eurofins Scientific, - l'acteur de référence du transport maritime de Gaz Naturel Liquéfié, GTT), mais aussi certaines valeurs qui ont été fortement pénalisées par les risques de récession et qui offrent en conséquence des valorisations très attractives (- le leader européen de la distribution de métaux spéciaux, Jacquet Metals, - l'entreprise familiales producteur d'engins de manutention, Manitou, - le groupe de textile de « luxe accessible », Smcp).

PERFORMANCE

Security ID	Security name	ISIN	Reporting currency	TWR portfolio RC (%)	TWR benchmark RC (%)	Excess return RC (%)
GENFRSM FP	GEN FRANCE FUTURE LEADERS-C (GENFRSM FP)	FR0007064324	EUR	8,7206	3,9280	4,7926
GENFSCI FP	GEN FRANCE FUTURE LEADERS-I (GENFSCI FP)	FR0011643949	EUR	9,8080	3,9280	5,8800
GENFSCD FP	GEN FRANCE FUTURE LEADERS-D (GENFSCD FP)	FR0011526318	EUR	8,7180	3,9280	4,7899

La Performance passée ne préjuge pas des résultats futures de l'OPC

INFORMATION REGLEMENTAIRES

Procédure de choix des intermédiaires

Les gérants disposent d'une liste de contreparties et d'intermédiaires autorisés par le Conseil d'Administration de notre Société. Cette liste est mise à jour une fois par an en décembre.

Une note interne rédigée par le Département Organisation, diffusée à tous les services concernés, précise et détaille les conditions relatives à l'autorisation, la surveillance et la suspension, définitive ou temporaire, d'une contrepartie. Des formalités préalables sont à accomplir par divers services impliqués dans le choix, la suspension ou l'exclusion de ces intermédiaires.

Les contreparties sont choisies et retenues en fonction des meilleurs critères économiques et financiers.

Politique de best execution

La politique de best execution est tenu à la disposition des porteurs à l'adresse internet suivante : <https://www.generali-am.com>.

Frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : <http://www.generali-am.com>

Droits de vote

Le fonds étant une copropriété de valeurs mobilières, aucun droit de vote n'est attaché aux parts détenues. Les décisions concernant le fonds sont prises par la Société de Gestion dans l'intérêt des porteurs.

Par ailleurs, la Société de Gestion met à la disposition de tous porteurs de parts ou d'actions d'OPC son rapport annuel relatif à l'exercice des droits de vote qui présente les conditions dans lesquelles elle exerce les droits attachés aux titres détenus par les OPC dont elle assure la gestion.

Ce document est consultable sur le site internet de Generali Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio (société de gestion de votre OPC depuis le 1^{er} janvier 2024). Les informations réglementaires concernant Generali Investments Partners S.p.A. Società di gestione del risparmio, société de gestion de votre OPC jusqu'au 31 décembre 2023 sont disponibles sur le site internet de Generali Asset management S.p.A. Società di gestione del risparmio pendant 5 ans (jusqu'au 31 décembre 2028) : www.generali-am.com.

Information prises en compte dans la politique d'investissement des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (critères dits « ESG »)

En tant que signataire du Pacte mondial des Nations Unies, ainsi qu'en tant que participant à plusieurs groupes de travail de promotion de l'Investissement Socialement Responsable (Forum pour l'investissement Socialement Responsable, European Forum for Sustainable Finance, Forum per la Finanza Sostenibile et Spainsif), Generali Investments Partners S.p.A. Società di gestione del risparmio est conscient de l'importance des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans l'identification des risques et des opportunités d'investissement ainsi que de leur intérêt à long terme pour l'environnement et la société dans son ensemble.

Generali Investments Partners S.p.A. Società di gestione del risparmio a mis en place une stratégie de prise en compte des critères ESG dans ses investissements notamment à travers la mise en place un filtre éthique applicable à l'ensemble des investissements directs permettant l'exclusion de notre univers d'investissement des émetteurs impliqués dans les activités les plus contestées que sont l'extraction et la génération d'énergie à partir du charbon, l'exploitation de sables bitumineux, l'extraction de pétrole et de gaz par fracturation hydraulique ou provenant du cercle arctique, la production d'armes controversées, les graves dommages environnementaux, la violation des droits humains et les cas de corruption graves.

L'OPC est classé article 6 selon le règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans les secteurs des services financiers (SFDR).

Les investissements sous-jacents de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Par ailleurs, la société de gestion s'appuie sur une équipe d'analystes dédiée (au sein de Generali Insurance Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio), en charge du développement de la méthodologie d'évaluation des risques et opportunités ESG et de la gestion des scores et indicateurs ESG avec l'appui de fournisseurs de données spécialisés. Cette équipe soutient et collabore avec la fonction d'investissement en fournissant des opinions, des points de vue et des recherches sur des sujets ESG et climatiques pertinents afin d'éclairer le processus de prise de décision d'investissement avec des informations quantitatives et qualitatives mises à jour, y compris l'analyse des controverses. Des dialogues constructifs avec les émetteurs sont organisés afin de renforcer la compréhension des sociétés émettrices, de partager les préoccupations en matière d'ESG et de faire des suggestions concrètes visant à résoudre les problèmes potentiels par le biais d'un engagement direct ou collaboratif. L'équipe supervise également l'émission des recommandations de vote et l'exercice des droits de vote, dans le respect des critères énoncés par les politiques et directives de vote applicables.

Pour plus d'informations sur nos engagements et politiques ESG : [About Us - SFDR version - Generali Investments | Your Partner for Progress \(generali-investments.com\)](http://www.generali-investments.com)

Information particulière aux investisseurs

Les porteurs sont informés que le Groupe Generali peut détenir plus de 90% des actions.

Méthode de calcul du risque global

La méthode de calcul du ratio du risque global est la méthode de calcul de l'engagement.

Effet de levier

Néant.

Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers Dérivé : Néant.

Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : Néant

Expositions sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : Néant

Swaps de taux : Néant

Ces transactions financières dérivées ont été conclues avec les contreparties : Néant

Proportion d'investissement de l'actif en titres ou droits éligibles au PEA

Le FCP peut investir plus de 75% d'actions françaises de tous secteurs, majoritairement de petites et moyennes capitalisations et d'autres titres éligibles au PEA.

Réfaction

En application des dispositions prévues par l'article 158 du Code général des impôts relatives à l'information concernant la part des revenus éligible à la réfaction de 40 % et celle non éligible à cette réfaction, nous vous informons que les revenus dont la distribution est envisagée se répartissent de la manière suivante :

Distribution unitaire par part : 2,13 €

- dont part éligible à la réfaction de 40% : 0.00 €

- dont part non éligible à la réfaction : 2,13 €

Information sur la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement

En application de l'article L.533-22-1 du Code monétaire et financier, le souscripteur est informé que la Société de Gestion ne prend pas en compte simultanément de critères relatifs au respect d'objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement de l'OPC.

Information sur la politique de rémunération au sein de la société de gestion

Rémunération

Pour l'année 2023, la Société a approuvé sa propre politique de rémunération. Les principes de la politique de rémunération de Generali Investments Partners S.p.A. - Società di gestione del risparmio sont énoncés dans la "Politique de rémunération" approuvée par le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale des Actionnaires de la SGR, respectivement les 22.06.2023 et 03.07.2023.

Les principes concernant les politiques de rémunération sont détaillés, au niveau communautaire, dans l'annexe II de la directive 2011/61/UE (Directive AIFM) ainsi que dans la directive 2009/65/UE (Directive OPCVM) et ses modifications ultérieures, et, au niveau italien, dans le Règlement d'application des articles 4-undecies et 6, paragraphe 1, lettres b) et c-bis) du TUF émis par la Banque d'Italie (ci-après le « Règlement de la Banque d'Italie »), dernière mise à jour le 23 décembre 2022 et en vigueur par rapport à la politique et aux systèmes de rémunération approuvés après le 1^{er} janvier 2023.

Les dispositions des articles 16, 23 et 24 de la Directive 2014/65/UE (Directive MIFID II) et de l'article 27 relatif au Règlement Délégué (UE) 2017/565 relatif aux politiques et pratiques de rémunération en matière de prestations de service d'investissement ont également été pris en compte pour la rédaction de la Politique de Rémunération de la Société.

Le cadre décrit sur les politiques et pratiques en matière de rémunération et d'incitation tient également compte des lignes directrices élaborées au sein de l'Europe, y compris les lignes directrices de l'AEMF no 2013/232 du 3 juillet 2013 et no 2016/411 du 31 mars 2016 en matière de politiques de rémunération saines, respectivement conformément à la directive AIFM et OPCVM, et adopte les dispositions relatives à l'intégration des risques de durabilité conformément au Règlement UE 2019/2088 du 27 novembre 2019 relatif à l'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (Sustainable Finance Disclosures Règlement - SFDR).

Le règlement de la Banque d'Italie a également intégré le principe de neutralité de genre dans les politiques de rémunération, transposant les lignes directrices de l'ABE (Orientations sur les politiques de rémunération saines en vertu de la directive 2013/36/UE - Par. 23-27 - 2 juillet 2011) qui prévoient que les politiques de rémunération sont neutres en matière de genre et contribuent à la poursuite de la pleine égalité de genre.

Informations de nature quantitative

Au regard de l'article 107 du règlement délégué (UE) 231/2013 et au regard des dernières données disponibles, il convient de signaler qu'au 31.12.2023:

- les employés fixes et employés détachés de la Société se composent de 122 unités, avec un nombre moyen en 2023 de 116 unités;
- la rémunération brute globale du personnel de la SGR est égale à 15.744.888 Euros dont 11.151.531 Euros de composante fixe et 4.593.356 Euros de composante variable estimée pour l'exercice 2023
- la rémunération brute globale du personnel de la SGR impliqué dans la gestion des fonds, y compris le « personnel pertinent » impliqué dans la gestion des fonds, est égale à 6.944.331 Euros, dont 4.916.629 Euros de composante fixe et 2.027.703 Euros de composante variable estimée pour l'exercice 2023, répartie sur 49 unités.
- Le « personnel pertinent » impliqué dans la gestion des fonds ou le personnel dont l'activité professionnelle a ou peut avoir un impact pertinent sur le profil de risque du gérant et/ou des fonds, correspond à 8 unités, dont la rétribution brute totale est ventilée de la façon suivante :
 - 2 employés de la SGR - considérés aux fins de la déclaration de l'annexe IV.6.2 Section VII.3, Administrateurs et dirigeants - dont la rémunération totale brute est égale à 370.000 Euros dont 248.000 Euros pour la composante fixe et 122.000 Euros pour la composante variable estimée pour l'exercice 2023.
 - 6 employés de la SGR - considérés aux fins de la déclaration de l'annexe IV.6.2 Section VII.3, autre personnel - dont la rémunération totale brute est égale à 1.638.264 Euros dont 1.033.968 Euros pour la composante fixe et 604.296 Euros pour la composante variable estimée pour l'exercice 2023.

Plusieurs structures de la société égales à 0,35 unité exprimée en équivalent de temps plein sont impliquées dans la gestion du fonds, GENERALI FRANCE FUTURE LEADERS, dont la rémunération totale brute est égale à 0,30 % de la rémunération totale brute du personnel de la SGR. En conséquence, la rétribution totale brute correspondant dans l'exercice au personnel impliqué dans la gestion du fonds, y compris le « personnel pertinent » impliqué dans la gestion du Fonds spécifique, est égale à 47.861 Euros, sous-divisée respectivement en une composante fixe égale à 34.293 Euros et une composante variable estimée à 13.568 Euros.

Au 31.12.2023 aucun intéressement aux plus-values n'a été versé par les fonds aux membres du personnel.

Informations de nature qualitative sur le modèle de calcul de la rémunération et autres aspects

Les politiques de rémunération de la Société, définies conformément aux lignes directrices et aux politiques internes du Groupe, reposent sur les principes suivants qui guident les programmes de rémunération et les actions qui en découlent :

- équité et cohérence des salaires par rapport aux responsabilités assignées et aux capacités démontrées ;
- alignement avec les stratégies d'entreprise, les actifs gérés et les investisseurs et la création de valeur durable à long terme pour toutes les parties prenantes ;
- compétitivité par rapport aux pratiques et aux tendances du marché ;
- valorisation du mérite et performance à long terme en termes de résultats durables, de comportements et de respect des valeurs du Groupe

- gouvernance transparente et conformité au cadre réglementaire.

La politique de rémunération de Generali Investments Partners S.p.A. - Società di gestione del risparmio a pour finalité d'attirer, de retenir et de motiver le personnel, sans encourager l'hypothèse de risques inappropriés, et est cohérente avec les objectifs délimités dans la stratégie de l'entreprise à travers :

- un juste équilibre entre les composantes variables et les composantes fixes;
- un rapport adéquat entre la rémunération et la performance individuelle et celle de la Société elle-même;
- un système d'évaluation de la performance cohérent avec le profil de risque défini.

L'inclusion d'objectifs spécifiques pour soutenir les priorités définies dans le Plan d'action sur les risques climatiques et environnementaux et d'indicateurs spécifiques liés au règlement interne pour la gestion des investissements responsables confirment la cohérence de la politique de rémunération avec les dispositions sur l'intégration des risques de durabilité dans les décisions d'investissement, tant du point de vue de la performance individuelle que de l'alignement et de la protection des intérêts des investisseurs et des parties prenantes. La politique de rémunération de la Société soutient l'engagement du Groupe à réduire structurellement l'écart salarial entre hommes et femmes et à soutenir l'ambition d'éliminer l'écart salarial égalitaire dans le cycle stratégique 2022-2024. Conformément à cet objectif et conformément à la réglementation et aux meilleures pratiques internationales, la Société s'engage à promouvoir l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, en activant des mesures ciblées visant à contrôler l'équilibre entre les genres, l'écart salarial entre les genres et l'équité salariale pour un même poste.

La structure de rémunération de la Société relative au périmètre du « personnel pertinent », avec différent packages de rémunération et mix de rémunération en vertu du rôle de référence, repose sur les composantes suivantes : part fixe, part variable et avantages.

La rétribution fixe rémunère la fonction endossée et les responsabilités attribuées, prenant également en compte l'expérience du titulaire et les compétences demandées, outre la qualité de la contribution à la réalisation des objectifs. Le poids de la rétribution fixe permet de rémunérer de manière adéquate et d'attirer et retenir les ressources, elle doit être suffisante pour rémunérer correctement la fonction, même si la composante variable ne devrait pas être versée en cas de manquement aux objectifs individuels, liés aux performances des Fonds gérés, de l'entreprise ou du Groupe, réduisant la possibilité de comportements non proportionnels au niveau de risque assumé par l'entreprise.

La rétribution fixe, comme les autres composantes de la rétribution, est analysée annuellement par rapport à l'évolution des pratiques de marché national et international.

La composante variable vise à orienter la performance des ressources vers les objectifs commerciaux - à travers la liaison entre les primes et les objectifs du Groupe, société ou business/fonction et individuels que ce soit d'un point de vue quantitatif que qualitatif – et à créer des valeurs sur une perspective de moyen-long terme conformément au profil de risque défini par la Société. La performance est évaluée sur une période pluriannuelle et selon une approche multidimensionnelle prenant en compte, en fonction de la période d'évaluation considérée, les résultats réalisés par les seuls individus, ceux réalisés par les structures dans lesquelles les individus opèrent et des résultats des Fonds gérés, de la Société et du Groupe dans son ensemble.

Le montant maximal du versement de la composante variable fait l'objet d'une limitation et les objectifs sont définis, mesurables et connexes à l'atteinte des résultats économiques, financiers, durables et opérationnels, prenant en compte le profil de risque de la Société. Le versement de la composante variable, pour l'ensemble du personnel à l'exception des fonctions de contrôle, est subordonné à l'atteinte d'un seuil minimal de résultats (gate) de Groupe et de Société sur la base de mesures ajustées en matière de risque, qui tiennent compte des résultats économiques, du niveau des ressources patrimoniales et de la liquidité nécessaires pour faire face aux activités et aux investissements entrepris.

Le versement de la composante variable pour le « personnel pertinent », à l'exception des fonctions de contrôle, est soumis à des mécanismes d'ajournement, de sorte que la rémunération tient compte de la tendance dans le temps des risques assumés. Conformément aux prévisions réglementaires, elle est en partie dispensée en cash et en partie en instruments financiers. Les instruments financiers sont soumis à une période de conservation adéquate (période de détention) visant à aligner les incitations sur les intérêts de la société, des fonds gérés et des investisseurs.

En ce qui concerne la politique de rémunération en faveur des managers et personnels supérieurs des fonctions de contrôle, les objectifs auxquels est liée la part variable de la rémunération sont exempts de tout indicateur de performance économique et financière pouvant donner lieu à un conflit d'intérêts et, en tout état de cause, indépendamment des résultats obtenus dans le domaines de l'entreprise soumis à leurs activités de contrôle interne. Pour le « personnel pertinent » des fonctions de contrôle, la rémunération variable est soumise à des mécanismes de différé. La rémunération des fonctions de contrôle interne est directement contrôlée et vérifiée par la Conseil d'Administration après avis du Comité des Rémunérations.

Le personnel restant reçoit des formes de rémunération variable monétaire à court terme, entièrement versées à l'avance.

Le personnel de la société peut participer - s'il figure parmi les bénéficiaires sélectivement identifiés sur la base de critères communs définis au niveau du Groupe et validés par le processus Talent Review - au plan Group Long Term Incentive.

L'application des conditions suspensives et de clauses de malus et clawback est également prévue. Une valeur maximale de la composante variable est établie pour chaque sujet et aucun minimum garanti n'est prévu.

La politique de rétribution des membres de l'organe de contrôle prévoit le versement d'une rétribution annuelle brute fixe pendant toute la durée du mandat et ne prévoit aucune composante variable.

Des informations sur la politique de rémunération, applicable durant l'exercice comptable, sont disponibles auprès de la société de gestion : Generali Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio (French Branch) – 2, rue Pillet-Will – 75309 Paris Cedex 9 (France) ou Generali Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio - Via Machiavelli 4 – 34132 Trieste (Italy) ou sur: <https://www.generali-am.com/fr/fr/private/legal-information/>

Generali Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio est la société de gestion de votre OPC depuis le 1^{er} janvier 2024. La politique de rémunération en vigueur au 31 décembre 2023 chez Generali Investments Partners S.p.A. Società di gestione del risparmio, société de gestion de votre OPC jusqu'au 31 décembre 2023 sera disponible dans le site internet de Generali Asset management S.p.A. Società di gestione del risparmio pendant 5 ans (jusqu'au 31 décembre 2028).

Autres informations

Le prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GENERALI ASSET MANAGEMENT S.p.A. Società di gestione del risparmio

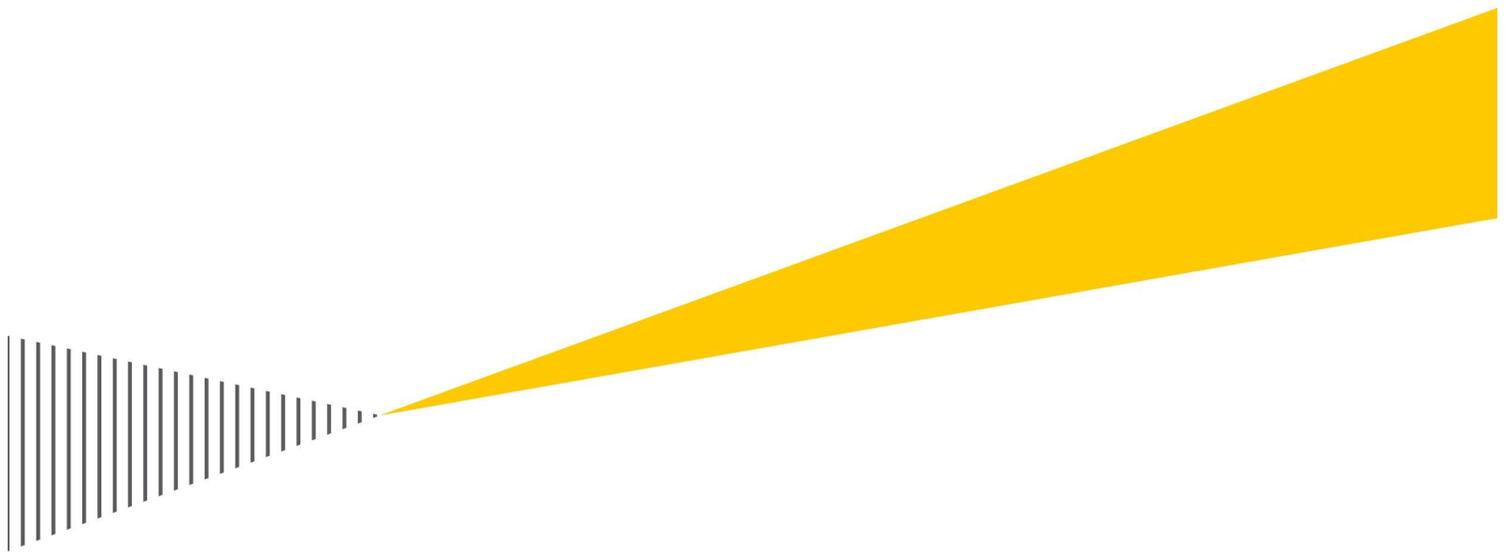
2, rue Pillet-Will – 75009 PARIS

01.58.38.18.00

E-mail : GI-Information-web@generali-invest.com

Le site de l'AMF (www.amf-France.org) contient des informations complémentaires sur la liste des documents réglementaires et l'ensemble des dispositions relatives à la protection des investisseurs.

La société de gestion de votre OPC était Generali Investments Partners S.p.A. Società di gestione del risparmio jusqu'au 31 décembre 2023. A date du 1^{er} janvier 2024, Generali Investments Partners S.p.A. Società di gestione del risparmio a fusionné par incorporation dans Generali Insurance Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio. A la même date, cette dernière a été renommée Generali Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio, qui est la Société de Gestion de votre OPC à partir du 1^{er} janvier 2024.



Generali France Future Leaders

Exercice clos le 29 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



Generali France Future Leaders

Exercice clos le 29 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Porteurs de parts du fonds Generali France Future Leaders,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif Generali France Future Leaders constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31 décembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 26 février 2024

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

**YOUSSEF
BOUJANOUI**

Digitally signed by YOUSSEF
BOUJANOUI
DN: cn=YOUSSEF BOUJANOUI,
c=FR, o=EY et ASSOCIES,
ou=0002 817723687,
email=youssef.boujanoui@fr.ey.com
Date: 2024.02.26 17:24:58 +01'00'

Youssef Boujanoui

Bilan actif au 29.12.2023

Bilan actif

	Exercice 29/12/2023	Exercice 30/12/2022
Immobilisations Nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	130,503,986.09	108,131,346.97
Actions et valeurs assimilées	130,491,357.02	108,118,247.26
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	130,491,357.02	108,118,247.26
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	-	-
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé - Titres de créances négociables	-	-
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé - Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres d'organismes de placement collectif	12,629.07	13,099.71
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	12,629.07	13,099.71
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Créances représentatives de titre reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-
Titres empruntés	-	-
Titres donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Autres Actifs : Loans	-	-
Autres instruments financiers	-	-
Créances	-	-
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	-	-
Comptes financiers	8,081,745.53	1,565,874.44
Liquidités	8,081,745.53	1,565,874.44
TOTAL DE L'ACTIF	138,585,731.62	109,697,221.41

Bilan passif au 29.12.2023

Bilan passif

	Exercice 29/12/2023	Exercice 30/12/2022
Capitaux propres	-	-
Capital	137,220,537.38	111,883,244.94
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	-	73.16
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-464,038.98	-3,262,203.27
Résultat de l'exercice (a,b)	1,638,897.26	915,396.97
Total capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	138,395,395.66	109,536,511.80
Instruments financiers	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	190,335.96	160,709.61
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	190,335.96	160,709.61
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
TOTAL DU PASSIF	138,585,731.62	109,697,221.41

(a) Y compris comptes de régularisations.

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Hors-bilan au 29.12.2023

Hors-bilan

	Exercice 29/12/2023	Exercice 30/12/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		

Compte de résultat au 29.12.2023

Compte de résultat

	Exercice 29/12/2023	Exercice 30/12/2022
Produits sur opérations financières	-	-
Produits sur actions et valeurs assimilées	3,196,432.94	3,569,918.52
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	139,095.77	1,015.28
Produits sur prêts	-	-
Autres produits financiers	-	-
TOTAL I	3,335,528.71	3,570,933.80
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur dettes financières	-1,347.74	-13,679.21
Autres charges financières	-	-
TOTAL II	-1,347.74	-13,679.21
Résultat sur opérations financières (I + II)	3,334,180.97	3,557,254.59
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-2,126,078.93	-2,398,433.11
Résultat net de l'exercice (I + II + III + IV)	1,208,102.04	1,158,821.48
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	430,795.22	-243,424.51
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I + II + III + IV + V + VI)	1,638,897.26	915,396.97

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01 du 14 Janvier 2014, modifié.

La devise de comptabilité est l'Euro.

Toutes les valeurs mobilières qui composent le portefeuille ont été comptabilisées au coût historique, frais exclus.

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêt des comptes selon les méthodes suivantes :

Valeurs mobilières

Les titres cotés : à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours clôture jour)

Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une Sicav), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Les O.P.C. : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. En l'absence de sensibilité, les titres d'une durée résiduelle égale à trois mois sont valorisés au dernier taux jusqu'à l'échéance et ceux acquis à moins de trois mois, les intérêts sont linéarisés.

Instruments financiers à terme et conditionnels

Futures : cours de compensation jour.

L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

Options : cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.

Options OTC : ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

Dépôts à terme : ils sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal, même s'ils ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans pouvoir être négatifs. Les dépôts à terme sont alors au minimum évalués à leur valeur nominale.

Swaps de taux :

- pour les swaps d'échéance inférieure à trois mois, les intérêts sont linéarisés
- les swaps d'échéance supérieure à trois mois sont revalorisés à la valeur du marché

Les produits synthétiques (association d'un titre et d'un swap) sont comptabilisés globalement. Les intérêts des swaps à recevoir dans le cadre de ces produits sont valorisés linéairement.

Les assets swaps et les produits synthétiques sont valorisés sur la base de sa valeur de marché. L'évaluation des assets swaps est basée sur l'évaluation des titres couverts à laquelle est retranchée l'incidence de la variation des spreads de crédit. Cette incidence est évaluée à partir de la moyenne des spreads communiqués par 4 contreparties interrogées mensuellement, corrigée d'une marge, en fonction de la notation de l'émetteur.

L'engagement hors bilan des swaps correspond au nominal.

Swaps structurés (swaps à composante optionnelle) : ces swaps font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion. L'engagement hors bilan de ces swaps correspond à la valeur nominale.

Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion

- 1,80% TTC maximum pour la part C
- 1,80% TTC maximum pour la part D
- 0,80% TTC maximum pour la part I

La dotation est calculée sur la base de l'actif net. Ces frais, n'incluant pas les frais de transaction, seront directement imputés au compte de résultat du Fonds.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés à l'OPC, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiaires (courtage, impôts de bourse, ...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Frais de recherche

Néant

Commission de surperformance

Néant

Rétrocession de frais de gestion

Néant

Méthode de comptabilisation des intérêts

Intérêts courus

Affectation des résultats réalisés

Capitalisation pour la part C
Capitalisation pour la parts I
Distribution pour la parts D

Affectation des plus-values nettes réalisées

Capitalisation pour la parts C
Capitalisation pour la parts I
Capitalisation pour la parts D

Changements affectant le fonds

20/12/2023 : mise en place des mécanismes de Gates et de Swing Pricing.

Evolution de l'actif net au 29.12.2023

Evolution de l'actif net

	Exercice 29/12/2023	Exercice 30/12/2022
Actif net en début d'exercice	109,536,511.80	154,719,454.74
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.)	41,605,737.28	13,381,866.14
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	-22,507,675.27	-39,058,928.58
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	3,530,022.92	7,190,053.16
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-3,841,524.42	-11,394,239.08
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Frais de transaction	-90,764.17	-91,658.62
Différences de change	-	-
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	8,960,153.91	-16,364,936.21
Différence d'estimation exercice N	13,144,584.12	4,184,430.21
Différence d'estimation exercice N-1	-4,184,430.21	-20,549,366.42
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme :	-	-
Différence d'estimation exercice N	-	-
Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-5,168.43	-3,921.23
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1,208,102.04	1,158,821.48
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	138,395,395.66	109,536,511.80

Complément d'information 1 au 29.12.2023

Complément d'information 1

	Exercice 29/12/2023
Engagements reçus ou donnés	
Engagements reçus ou donnés (garantie de capital ou autres engagements) (*)	
Valeur actuelle des instruments financiers inscrits en portefeuille constitutifs de dépôts de garantie	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe	
Dépôts	
Actions	
Titres de taux	
OPC	12,629.07
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	
Swaps (en nominal)	
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire	
Titres acquis à réméré	
Titres pris en pension	
Titres empruntés	

(*) Pour les OPC garantis, l'information figure dans les règles et méthodes comptables.

Complément d'information 2 au 29.12.2023

Complément d'information 2

	Exercice 29/12/2023	
Emissions et rachats pendant l'exercice comptable	Nombre de titres	
Catégorie de classe C (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	85,576.6292	
Nombre de titres rachetés	46,458.2070	
Catégorie de classe D (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	622.0000	
Nombre de titres rachetés	773.0000	
Catégorie de classe I (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	-	
Nombre de titres rachetés	8.0000	
Commissions de souscription et/ou de rachat	Montant (EUR)	
Commissions de souscription acquises à l'OPC	-	
Commissions de rachat acquises à l'OPC	-	
Commissions de souscription perçues et rétrocédées	-	
Commissions de rachat perçues et rétrocédées	-	
Frais de gestion	Montant (EUR)	% de l'actif net moyen
Catégorie de classe C (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	2,084,439.81	1.79
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe D (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	23,607.08	1.79
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe I (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	18,032.04	0.80
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)	-	

(*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

Ventilation par nature des créances et dettes au 29.12.2023

Ventilation par nature des créances et dettes

	Exercice 29/12/2023
Ventilation par nature des créances	
Avoir fiscal à récupérer	
Déposit euros	
Déposit autres devises	
Collatéraux espèces	
Valorisation des achats de devises à terme	
Contrevaleur des ventes à terme	
Autres débiteurs divers	
Coupons à recevoir	
TOTAL DES CREANCES	
Ventilation par nature des dettes	
Déposit euros	
Déposit autres devises	
Collatéraux espèces	
Provision charges d'emprunts	
Valorisation des ventes de devises à terme	
Contrevaleur des achats à terme	
Frais et charges non encore payés	190,335.96
Autres créditeurs divers	
Provision pour risque des liquidités de marché	
TOTAL DES DETTES	190,335.96

Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument au 29.12.2023

Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument _____

Exercice
29/12/2023

	Exercice 29/12/2023
Actif	
Obligations et valeurs assimilées	
Obligations indexées	
Obligations convertibles	
Titres participatifs	
Autres Obligations et valeurs assimilées	
Titres de créances	
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Bons du Trésor	
Autres TCN	
Autres Titres de créances	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Autres actifs : Loans	
Passif	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Actions	
Obligations	
Autres	
Hors-bilan	
Opérations de couverture	
Taux	
Actions	
Autres	
Autres opérations	
Taux	
Actions	
Autres	

Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan au 29.12.2023

Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variable	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	8,081,745.53
Passif				
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan au 29.12.2023

Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	[0 - 3 mois]]3 mois - 1 an]]1 - 3 ans]]3 - 5 ans]	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	8,081,745.53	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

Ventilation par devise de cotation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan au 29.12.2023

Ventilation par devise de cotation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan _____

Devise	
Actif	Néant
Dépôts	-
Actions et valeurs assimilées	-
Obligations et valeurs assimilées	-
Titres de créances	-
Titres d'OPC	-
Opérations temporaires sur titres	-
Autres actifs: Loans	-
Autres instruments financiers	-
Créances	-
Comptes financiers	-
Passif	Néant
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Opérations temporaires sur titres	-
Dettes	-
Comptes financiers	-
Hors bilan	Néant
Opérations de couverture	-
Autres opérations	-

Au 29 Décembre 2023, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en devise de référence de la comptabilité.

Affectation des résultats au 29.12.2023

Catégorie de classe C (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 29/12/2023	Exercice 30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	1,573,670.23	866,413.86
Total	1,573,670.23	866,413.86
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	1,573,670.23	866,413.86
Total	1,573,670.23	866,413.86
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 29/12/2023	Exercice 30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-451,741.39	-3,161,488.99
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-451,741.39	-3,161,488.99
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-451,741.39	-3,161,488.99
Total	-451,741.39	-3,161,488.99
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Catégorie de classe D (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 29/12/2023	Exercice 30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	73.16
Résultat	15,456.98	10,193.29
Total	15,456.98	10,266.45
Affectation		
Distribution	15,385.98	5,162.12
Report à nouveau de l'exercice	71.00	-
Capitalisation	-	5,104.33
Total	15,456.98	10,266.45
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	7,223.4664	7,374.4664
Distribution unitaire	2.13	0.70
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 29/12/2023	Exercice 30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-4,371.90	-37,137.74
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-4,371.90	-37,137.74
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-4,371.90	-37,137.74
Total	-4,371.90	-37,137.74
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Catégorie de classe I (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 29/12/2023	Exercice 30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	49,770.05	38,789.82
Total	49,770.05	38,789.82
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	49,770.05	38,789.82
Total	49,770.05	38,789.82
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 29/12/2023	Exercice 30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-7,925.69	-63,576.54
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-7,925.69	-63,576.54
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-7,925.69	-63,576.54
Total	-7,925.69	-63,576.54
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices au 29.12.2023

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices _____

Catégorie de classe C (Devise: EUR)

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	451.76	438.38	518.26	454.21	493.82
Actif net (en k EUR)	148,316.98	140,932.71	151,907.44	106,146.71	134,721.16
Nombre de titres					
Parts C	328,304.1783	321,478.0628	293,106.5121	233,691.1600	272,809.5822

Date de mise en paiement	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes	-	-	-	-	-
(y compris les acomptes) (en EUR)					
Distribution unitaire sur résultat	-	-	-	-	-
(y compris les acomptes) (en EUR)					
Crédit d'impôt unitaire (*)	-	-	-	-	-
personnes physiques (en EUR)					
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)					
Parts C	4.47	22.10	36.16	-13.52	-1.65
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)					
Parts C	2.47	-1.99	1.36	3.70	5.76

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices _____

Catégorie de classe D (Devise: EUR)

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts D	169.66	163.88	193.74	169.32	183.37
Actif net (en k EUR)	2,079.44	1,318.51	1,540.75	1,248.65	1,324.60
Nombre de titres					
Parts D	12,256.4664	8,045.4664	7,952.4664	7,374.4664	7,223.4664

Date de mise en paiement	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes	-	-	-	-	-
(y compris les acomptes) (en EUR)					
Distribution unitaire sur résultat	0.60	-	0.50	0.70	2.13
(y compris les acomptes) (en EUR)					
Crédit d'impôt unitaire (*)	-	-	-	-	-
personnes physiques (en EUR)					
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)					
Parts D	1.67	8.27	13.51	-5.03	-0.60
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)					
Parts D	-	-0.75	-	0.69	-

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices _____

Catégorie de classe I (Devise: EUR)

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	169.96	166.58	198.91	176.08	193.35
Actif net (en k EUR)	3,761.20	738.56	1,271.27	2,141.15	2,349.64
Nombre de titres					
Parts C	22,128.8424	4,433.5527	6,390.9427	12,159.8537	12,151.8537

Date de mise en paiement	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes	-	-	-	-	-
(y compris les acomptes) (en EUR)					
Distribution unitaire sur résultat	-	-	-	-	-
(y compris les acomptes) (en EUR)					
Crédit d'impôt unitaire (*)	-	-	-	-	-
personnes physiques (en EUR)					
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)					
Parts C	1.69	8.37	13.81	-5.22	-0.65
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)					
Parts C	2.51	0.70	2.39	3.18	4.09

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Inventaire des instruments financiers au 29.12.2023

Inventaire des instruments financiers au 29.12.2023

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Actions et valeurs assimilées				130,491,357.02	94.29
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé				130,491,357.02	94.29
ALSTOM	125,000.00	12.18	EUR	1,522,500.00	1.10
ALTEN SA	52,239.00	134.60	EUR	7,031,369.40	5.08
AMUNDI SA	66,018.00	61.60	EUR	4,066,708.80	2.94
ANTIN INFRASTRUCTURE PARTNER	72,242.00	13.78	EUR	995,494.76	0.72
ASSYSTEM	60,000.00	49.50	EUR	2,970,000.00	2.15
ATOS SE	60,000.00	7.05	EUR	423,000.00	0.31
BOLLORE SE	625,840.00	5.66	EUR	3,539,125.20	2.56
BONDUELLE SCA	20,890.00	10.94	EUR	228,536.60	0.17
CAPGEMINI SE	20,000.00	188.75	EUR	3,775,000.00	2.73
CHARGEURS SA	177,001.00	11.68	EUR	2,067,371.68	1.49
CLARANOVA SE	170,000.00	2.12	EUR	361,250.00	0.26
COVIVIO	49,000.00	48.68	EUR	2,385,320.00	1.72
DASSAULT AVIATION SA	18,658.00	179.20	EUR	3,343,513.60	2.42
DERICHEBOURG	251,772.00	5.08	EUR	1,279,001.76	0.92
ELIOR GROUP	171,769.00	2.93	EUR	503,626.71	0.36
ELIS SA -W/I	232,638.00	18.89	EUR	4,394,531.82	3.18
ESKER SA	12,171.00	159.60	EUR	1,942,491.60	1.40
EURAZEO SE	81,000.00	71.85	EUR	5,819,850.00	4.21
EUROFINS SCIENTIFIC	13,000.00	58.98	EUR	766,740.00	0.55
EUTELSAT COMMUNICATIONS	56,000.00	4.25	EUR	238,000.00	0.17
FNAC DARTY SA	19,876.00	27.50	EUR	546,590.00	0.39
FRANCAISE ENERGIE	12,379.00	51.20	EUR	633,804.80	0.46
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	45,390.00	119.90	EUR	5,442,261.00	3.93
GROUPE CRIT	20,187.00	78.60	EUR	1,586,698.20	1.15
IMERYS SA	59,551.00	28.48	EUR	1,696,012.48	1.23
INFOTEL	10,000.00	53.00	EUR	530,000.00	0.38
IPSEN	30,000.00	107.90	EUR	3,237,000.00	2.34
IPSOS	106,032.00	56.75	EUR	6,017,316.00	4.35
JACQUET METALS SA	95,059.00	19.60	EUR	1,863,156.40	1.35
KAUFMAN ET BROAD SA	39,500.00	30.10	EUR	1,188,950.00	0.86
LA FRANCAISE DES JEUX SAEM	52,000.00	32.84	EUR	1,707,680.00	1.23
LECTRA	36,112.00	31.25	EUR	1,128,500.00	0.82
LISI	53,393.00	23.60	EUR	1,260,074.80	0.91
M6-METROPOLE TELEVISION	17,500.00	12.94	EUR	226,450.00	0.16

Inventaire des instruments financiers au 29.12.2023

Inventaire des instruments financiers au 29.12.2023

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
MANITOU BF	67,080.00	23.20	EUR	1,556,256.00	1.12
MERCIALYS	60,000.00	9.95	EUR	596,700.00	0.43
MERSEN	30,000.00	35.20	EUR	1,056,000.00	0.76
NANOBIOTIX	34,498.00	6.64	EUR	229,066.72	0.17
NEXANS SA	26,500.00	79.25	EUR	2,100,125.00	1.52
NEXITY	66,000.00	16.85	EUR	1,112,100.00	0.80
PEUGEOT INVEST	15,573.00	101.40	EUR	1,579,102.20	1.14
PLASTIC OMNIUM	134,352.00	12.00	EUR	1,612,224.00	1.16
PUBLICIS GROUPE	20,000.00	84.00	EUR	1,680,000.00	1.21
REORLD	100,169.00	3.56	EUR	356,601.64	0.26
RUBIS	118,932.00	22.50	EUR	2,675,970.00	1.93
S.O.I.T.E.C.	10,000.00	161.80	EUR	1,618,000.00	1.17
SCOR SE	70,000.00	26.46	EUR	1,852,200.00	1.34
SEB SA	20,000.00	113.00	EUR	2,260,000.00	1.63
SES	176,728.00	5.96	EUR	1,053,298.88	0.76
SMCP SA	380,215.00	3.42	EUR	1,300,335.30	0.94
SOCIETE BIC SA	25,563.00	62.85	EUR	1,606,634.55	1.16
SOCIETE POUR LINFORMATIQUE	43,621.00	69.80	EUR	3,044,745.80	2.20
SOPRA STERIA GROUP	30,483.00	197.80	EUR	6,029,537.40	4.36
SPIE SA - W/I	143,267.00	28.30	EUR	4,054,456.10	2.93
TECHNIP ENERGIES NV	180,000.00	21.16	EUR	3,808,800.00	2.75
TRIGANO SA	26,707.00	148.30	EUR	3,960,648.10	2.86
VALLOUREC SA	190,000.00	14.03	EUR	2,664,750.00	1.93
VERALLIA	73,579.00	34.86	EUR	2,564,963.94	1.85
VETOQUINOL SA	721.00	102.40	EUR	73,830.40	0.05
VICAT	29,517.00	32.85	EUR	969,633.45	0.70
VIRBAC SA	5,477.00	359.50	EUR	1,968,981.50	1.42
VOLTALIA SA- REGR	30,714.00	10.42	EUR	320,039.88	0.23
WENDEL	25,647.00	80.65	EUR	2,068,430.55	1.49
Titres d'OPC				12,629.07	0.01
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne				12,629.07	0.01
GENERALI FRANCE PME ETI A	1	12,539.75	EUR	12,539.75	0.01
GENERALI FRANCE PME ETI P	1	89.32	EUR	89.32	-
Créances				-	-
Dettes				-190,335.96	-0.14
Dépôts				-	-

Inventaire des instruments financiers au 29.12.2023

Inventaire des instruments financiers au 29.12.2023

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Autres comptes financiers				8,081,745.53	5.84
TOTAL ACTIF NET				138,395,395.66	100.00

ANNEXE

RAPPORT EX POST SUR LES INCITATIONS



Les incitations sont tous les honoraires, commissions ou avantages monétaires et non monétaires versés à ou fournis par Generali Investments Partners SGR S.p.A. ou toute personne autre que l'Investisseur du fonds pour la fourniture de services de commercialisation de fonds et de gestion collective.

Veuillez noter que GIP rémunère les fournisseurs par le biais de ses propres ressources et ne facture aucun coût aux investisseurs finaux.

PTF : FR0011643949 Generali France Future Leaders

SERVICE D'INVESTISSEMENT	CIRCONSTANCE /TYPE/ NATURE DE L'INCITATION	TYPE D'INCITATION	VERSÉE/ REÇUE	DE MANIÈRE CONTINUE/ NON CONTINUE	TYPE DE TIERS VERSANT OU RECEVANT L'INCITATION
Gestion collective de portefeuille	Coûts de recherche et de conseil	Monétaire	Payé*	De manière continue	Fournisseur de services de recherche**
Gestion collective de portefeuille	Coûts de marketing	Monétaire	Payé*	De manière continue	Différents acteurs

*Le coût des services est directement payé par la Société et aucun coût n'est imputé au portefeuille, même indirectement.

**Recherche désigne des services ou documents de recherche concernant un ou plusieurs instruments financiers, d'autres actifs ou bien les émetteurs ou émetteurs potentiels d'instruments financiers. Recherche peut également désigner des services ou documents de recherche strictement corrélés à un secteur ou un marché spécifique afin qu'ils constituent une base d'évaluation des instruments, actifs ou émetteurs financiers du secteur ou du marché en question. De même, la recherche inclut les documents ou services qui recommandent ou proposent, explicitement ou implicitement, une stratégie d'investissement et formulent une opinion motivée sur la valeur actuelle ou future des actifs ou des instruments financiers, ou sur leur prix. Autrement, elle inclut les documents ou services qui englobent de nouvelles analyses et informations et tirent des conclusions sur la base d'informations nouvelles ou existantes qui pourraient être utilisées pour créer une stratégie d'investissement, et qui pourraient aussi être pertinentes et capables d'apporter une valeur ajoutée aux décisions prises par des parties qualifiées pour le compte des clients, qui paient le coût de cette recherche. Le service de recherche est payé par la Société à un tiers qui est mandaté et payé pour/par un émetteur d'entreprise ou un émetteur potentiel pour promouvoir une nouvelle émission, ou, lorsque le tiers est engagé contractuellement et payé par l'émetteur, pour produire ce document de manière continue, à condition que la relation soit clairement divulguée dans le document et que ce dernier soit mis en même temps à la disposition de tout intermédiaire souhaitant le recevoir ou du grand public.

Comment les incitations reçues sont-elles transférées aux clients

S/O

Effet cumulatif des incitations sur le rendement lors de la prestation de services d'investissement

S/O

Veuillez noter que l'investisseur peut demander davantage d'informations sur les avantages monétaires ou non monétaires versés par ou reçus d'un tiers au distributeur du fonds ou directement à l'adresse sgr-customercare@generali-invest.com.


Tim Rainsford

29/12/2023